

## Orientations diocésaines sur les EAL

# Orientations diocésaines pour les équipes d'animation locales (EAL)

Publié en septembre 2011, « *La Charité du Christ nous presse : cadre de référence pour les réaménagements pastoraux* » présentait l'élément central permettant de redéployer la mission d'évangélisation et l'organisation des communautés chrétiennes paroissiales : **les communions de communautés**. Certains éléments restaient toutefois à préciser, notamment en regard du leadership des communautés chrétiennes.



Dans la foulée de la mise en œuvre des communions de communautés dans l'Église catholique de Québec, monseigneur l'Archevêque a déterminé en juin 2013 comment se partageraient la responsabilité et le leadership de l'animation et de la vie des communautés chrétiennes. Ces orientations ont été présentées aux membres des équipes pastorales lors des assemblées régionales de l'automne 2013.

### Continuité...et nouveauté !

Donnant suite aux décisions du *Congrès d'orientation pour l'avenir des communautés chrétiennes* contenues dans le document *Mission nouvelle évangélisation*, bon nombre de paroisses ont mis en place des **équipes d'animation locales**. Celles-ci se sont avérées une force de renouveau et un mode prometteur de prise en charge de l'animation des communautés chrétiennes paroissiales. Prenant appui sur les réussites et les acquis de ce nouveau modèle d'implication des personnes baptisées, et conscient des limites de cette même expérience, l'Archevêque a choisi de maintenir cette formule de participation et de transformer son rôle pour l'ajuster à ce qui est en train d'advenir dans les communions de communautés.

Ces orientations concernant les EAL sont encore valides et plus d'actualité que jamais avec la vidéo réalisée en janvier 2019 où Mgr l'archevêque, le Cardinal Lacroix, en redit l'importance à la suite des réaménagements juridiques et propose une nouvelle échéance pour la mise en place d'une équipe d'animation locale dans chaque communauté d'ici 2022.

## Groupe de personnes répondant de la communauté chrétienne

Les équipes d'animation locales, en collaboration avec les membres des équipes pastorales, sont appelées **à assurer le leadership pour la vie de la communauté chrétienne locale.**

L'équipe d'animation locale sera le **groupe de personnes répondant de la communauté chrétienne** identifié dans le Cadre de référence pour les réaménagements pastoraux (p. 11).

## Le modèle retenu

Pour faciliter la mise en place d'un tel leadership, l'Archevêque **choisit le modèle des équipes d'animation locales** plutôt que celui des équipes d'animation.

## Conseil d'orientation pastorale

Dans les communions de communautés, nous poursuivons **la mise en place d'un Conseil d'orientation pastorale (COP)** pour favoriser la réflexion, le discernement, la concertation, l'orientation et l'évaluation entre les différentes équipes d'animation locales et l'équipe pastorale.

## Conditions de réalisation

La mise en place de ces orientations nécessitera :

- Le déploiement d'un nouveau mode de gouvernance des équipes pastorales dans les paroisses qui sont appelées à travailler avec des baptisés-co-responsables.
- Une formation « pratique » sur le leadership pastoral aux EAL et aux équipes pastorales.
- Portée par l'équipe pastorale, la nouvelle évangélisation est la responsabilité de toutes les personnes baptisées et ne peut donc pas être "confiée" à une instance plus qu'à une autre. Tout le monde est responsable de « faire du neuf » en évangélisation!
- Un passage progressif des EA (équipes d'animation par pôles) vers le modèle des EAL.

L'équipe diocésaine du renouveau des communautés élaborera les étapes nécessaires à la réalisation de ces orientations, de concert avec les autres instances diocésaines concernées.